

Le futur de la biodiversité entre les mains des villes et des régions de l'UE

[15ème réunion de la Plateforme technique pour la coopération en matière d'environnement](#)

Mercredi 9 octobre; 14h30-17h00; Bruxelles, BE

Cet événement interactif modéré par Holger Robrecht, Directeur régional adjoint d'ICLEI Europe, a discuté de la **contribution des villes et des régions à la formulation et à la mise en œuvre du cadre politique global et européen pour la biodiversité après 2020.**

- Leur potentiel d'action en faveur de la biodiversité n'est pas pleinement utilisé à présent, bien qu'il soit de plus en plus reconnu.
- Le processus préparatoire en cours pour l'agenda sur la biodiversité après 2020 représente une opportunité majeure pour les administrations locales et régionales de façonner les futurs objectifs de biodiversité et de contribuer à leur réalisation, ainsi que de faire reconnaître officiellement leurs efforts par les États membres et par la Convention des Nations Unies sur la diversité biologique.

Préparation du terrain: le futur de la biodiversité, du local au global

La réunion a débuté par le discours de Roby Biwer du Comité européen des régions, qui estime que *«Kunming doit devenir le « moment Paris » de la biodiversité»*. Toutefois, M. Biwer a ajouté que les villes et les régions devront prendre la responsabilité de mettre en œuvre les mesures nécessaires pour atteindre les cibles et les objectifs du cadre sur la biodiversité après 2020 qui seront adoptés à la 15ème Conférence des parties de la Convention sur la diversité biologique (COP15) à Kunming en 2020. Il a en outre souligné l'importance d'inclure clairement les acteurs locaux et régionaux dans les stratégies mondiales et européennes en matière de biodiversité et la nécessité de leur fournir des connaissances et un soutien financier.

Karin Zaunberger de la DG Environnement de la Commission européenne a accentué la nécessité d'un changement systémique et transformateur qui nous permettra d'aborder le changement climatique et la perte de biodiversité de manière intégrée, car ce sont «les deux faces de la même médaille». Dans son discours, Mme Zaunberger s'est également adressée aux



villes et aux régions en déclarant spécifiquement que *«nous avons besoin d'acteurs et d'exécutants actifs sur le terrain»*.

Oliver Hillel, du Secrétariat de la CDB de l'ONU, a fait remarquer le rôle de plus en plus important des villes et des régions dans la CDB et dans le processus préparatoire vers le cadre politique sur la biodiversité après 2020. Celles-ci sont en effet capables de créer des passerelles entre le contexte global et le contexte local et entre les zones urbaines et rurales. Elles jouent également un rôle crucial dans la définition des incitations économiques. *«Fondamentalement, les régions et les gouvernements nationaux font partie des mêmes gouvernements qui planifient et assument ensemble les responsabilités de la Convention. Leurs contributions à la CDB sont complémentaires et tout aussi importantes»* - résumé Hillel.

Tables rondes

Les quatre tables rondes ont abordé différents aspects du rôle des villes et des régions pour la biodiversité et le cadre de la CDB après 2020:

- Mise en œuvre des directives de l'UE sur la protection de la nature (table 1, présidée par Roby Biber);
- Cibles urbaines pour la biodiversité et le rôle des infrastructures vertes et des solutions fondées sur la nature (table 2, présidée par Holger Robrecht);
- Pratiques des autorités locales et régionales en matière de biodiversité (table 3, présidée par Sandra Müller-Volk et Lennart Kümper-Schlake)
- Protéger ou intégrer la biodiversité existante par le moyen de solutions fondées sur la nature (table 4, présidée par Renata Gomez).

Les défis et les options possibles pour le futur ont été discutés et peuvent s'articuler autour de quatre grands axes transversaux: connecter les personnes, les parties prenantes, les villes et les régions; cibler les actions pour la biodiversité; financer ces actions; et transformer les sociétés.



Figure 1 Le futur de la biodiversité entre les mains des villes et des régions de l'UE

Table 1: le rôle et les besoins des autorités régionales et locales de l'UE dans l'amélioration de la mise en œuvre des directives de l'UE sur la protection de la nature dans le cadre post-2020.

Les participants ont discuté du concept des engagements nationaux dans le cadre de la Stratégie de l'UE pour la biodiversité 2030 et de la manière dont les autorités régionales et locales de l'UE pourraient contribuer à leur mise en œuvre. Ces engagements devraient viser à améliorer l'état ou les tendances de conservation des espèces et des habitats protégés de l'UE ainsi qu'à éviter leur détérioration. Les discussions ont porté sur les aspects mentionnés ci-dessous:

- **L'idée de plans d'action pour la biodiversité au niveau régional** a été avancée. Les plans d'action régionaux pour la biodiversité devraient traduire les engagements

nationaux au niveau régional et être liés à l'obligation d'agir sur le terrain au niveau local.

- **La sensibilisation** est cruciale pour rapprocher les gens de la nature et rendre visible l'importance de la nature dans leur vie quotidienne. Les autorités régionales et locales de l'UE ont un rôle important à jouer pour accroître la sensibilisation et l'information, mais aussi pour mieux faire accepter le réseau Natura 2000 et les autres initiatives liées à la biodiversité. La promotion des avantages pour la santé et les loisirs des gens de la région pourrait contribuer à cette orientation. La nécessité de travailler plus étroitement avec les gestionnaires des sites Natura 2000 a également été soulignée.
- **Les fonds de l'UE** et en particulier les programmes LIFE pour les projets de conservation sont actuellement insuffisants et surtout difficiles d'accès pour les autorités régionales et locales, ce qui peut être démotivant pour les candidats potentiels. Il est nécessaire de renforcer les capacités et d'organiser des formations pour aider à surmonter cet obstacle.
- **Coopération entre municipalités:** Des réseaux de régions et de villes et l'identification d'un modèle d'incitations où les municipalités travaillent ensemble pourraient générer des solutions gagnant-gagnant et des économies de coûts en permettant le partage des mêmes ressources, par exemple l'expertise.
- **Approche écosystémique:** La nécessité d'une approche holistique de la conservation de la nature et de la biodiversité et de solutions pour lutter à la fois contre la perte de biodiversité et le changement climatique a été soulignée. Les autorités régionales et locales peuvent y contribuer en veillant à ce que les objectifs en matière de nature et de biodiversité soient intégrés dès le départ dans l'aménagement urbain et paysager.

Table 2: *Infrastructure verte et solutions fondées sur la nature pour la protection et conservation de biodiversité: vers des 'objectifs urbains'?*

La discussion de cette table ronde s'est articulée autour de trois questions principales : l'infrastructure verte et sa corrélation avec la société (1), l'idée d'objectifs urbains à l'appui de la stratégie de l'UE en matière de biodiversité (2) et l'utilisation de solutions naturelles à des fins d'écoblanchiment (3).

- L'opinion publique et la sensibilisation peuvent fortement influencer la mise en place d'infrastructures vertes par les autorités nationales et locales. Par conséquent, il y a un

grand besoin de reconnaître **l'infrastructure verte comme un bien public** qui peut accomplir une variété de fonctions et fournir de multiples avantages aux communautés;

- Les participants ont tenté de répondre à la question de savoir si les objectifs en matière de biodiversité devaient concerner spécifiquement les villes ou plutôt se concentrer sur des domaines d'action. Les points de vue étaient variés, mais bon nombre d'entre eux considéraient la combinaison des deux comme une bonne solution. Il a également été avancé que, dans le cas **d'objectifs localisés**, ils devraient s'accompagner d'un financement et d'un cadre juridique adéquat;
- **Les solutions fondées sur la nature**, comme les toits verts, peuvent parfois servir de prétexte aux autorités locales pour ne pas agir réellement sur la biodiversité. Afin de prévenir cette situation, nous devons constamment favoriser la sensibilisation et l'engagement des citoyens. En outre, des cibles et des indicateurs précis doivent être élaborés afin d'évaluer les mesures prises par les pouvoirs publics.

Table 3: *Les pratiques des autorités locales et régionales en matière de biodiversité et la route vers l'après-2020.*

La table a discuté du rôle (et des avantages) de la biodiversité urbaine et des services écosystémiques dans le contexte du Cadre mondial pour la biodiversité après 2020; Quel sera le rôle, les engagements et les ambitions des gouvernements locaux et régionaux dans le cadre global sur la biodiversité après 2020? Comment améliorer les interfaces entre science et politique en ce qui concerne la biodiversité au niveau local? et qui seront les acteurs clés pour réaliser ce projet?

Les principales conclusions sont les suivantes:

- **La communication** a été mentionnée comme l'une des questions les plus importantes. Sensibiliser et reconnecter les gens à la nature. Changer la 'vieille mentalité' et l'état d'esprit. Sensibiliser les jeunes générations à la biodiversité. Ces questions ont été présentées comme les principales solutions.
- Traduire ce qui est discuté au niveau de l'ONU au niveau local et au niveau des villes et des régions. **Définir des objectifs/indicateurs clairs** pour la mise en œuvre dans le domaine de la biodiversité. L'engagement et les obligations ne doivent pas être uniquement volontaires.

- **Les finances et la budgétisation** ont également été soulignées comme un problème (dans certains cas). Il n'y a pas assez de fonds disponibles pour inclure les questions de biodiversité dans l'agenda local (les autorités ne veulent pas non plus se charger de la gestion de fonds de l'UE).
- Les réponses au **changement climatique**, qui gagnent du terrain, devraient être intégrées à diverses disciplines, y compris la biodiversité et la conservation de la nature.
- L'une des recommandations/solutions proposées: **la gouvernance multi-niveaux**.

Table 4: *Des solutions fondées sur la nature (« nature-based solutions», NBS) et des initiatives visant à protéger et/ou à intégrer la biodiversité déjà en place au niveau local et régional.*

Les participants ont échangé des bonnes pratiques susceptibles de contribuer à l'élaboration d'un cadre stratégique sur la biodiversité après 2020. Ils ont également partagé les leçons apprises et les avantages obtenus grâce à la mise en œuvre des NBS et d'initiatives visant à protéger et/ou à intégrer la biodiversité. Les principaux résultats de la discussion sont:

- **Les liens entre les zones urbaines et rurales** demeurent un élément important des NBS;
- Le plus grand problème avec les NBS continue d'être la mise en place à plus grande échelle;
- **Principaux défis** à relever: renforcement des capacités, manque de données sur la mise en œuvre, accès au soutien financier, soutien à la création de partenariats, accroissement des échanges de connaissances, compromis avec la croissance économique et démographique;
- L'utilisation des **fonds de l'UE** est extrêmement importante pour obtenir de meilleurs résultats - mais c'est aussi le problème car ils ne représentent que 55% de chaque projet, ce qui signifie que le taux de cofinancement est toujours perçu comme très élevé par les autorités;
- **Les institutions** doivent changer leur mentalité ainsi que la société et les responsables de la mise en œuvre pour influencer la conception des politiques et des projets. Il est nécessaire de changer l'état d'esprit et la façon de penser sur la manière d'atteindre un changement transformateur et d'influencer la biodiversité à l'échelle mondiale.